



vex info

Sommaire

Editorial	2
Services communaux	3
Energie	4
Brèves officielles	5
Projets communaux	6
Sport et santé	9
Eglise	10
Tourisme	11
Brèves scolaires et périscolaires	13
Mérites bacounis et nouveaux citoyens	15
Culture et loisirs	16
Environnement	17
Comptes annuels	18
Club des Joyeux bacounis	19
Bibliothèque	20



Téléchargez l'application
de la commune de Vex

**Jeudi
2 juin 2022**
**Salle du complexe
communal**

Assemblée bourgeoisiale: 19h
Assemblée primaire: 19h30



Fusion de communes

Quels sont les enjeux du débat ?

Le Conseil municipal a décidé d'engager la population bacounie dans un processus participatif de réflexion sur son avenir institutionnel. Au cœur du débat, évidemment, apparaît la question très émotionnelle de la fusion de communes qui nous touche profondément dans notre identité. Qui sommes-nous les Bacounis ? D'irréductibles citoyens attachés à nos institutions séculaires, partisans du statu quo ? Des montagnards liés au Val d'Hérens, désireux d'intensifier avec la vallée une communauté de destin ? Des administrés enclins à glisser vers la plaine pour nous regrouper dans un grand ensemble permettant de bénéficier des avantages liés à des services professionnels ?

Le débat ne doit pas occulter ces questions, mais il ne doit pas s'y limiter. L'avenir de notre commune n'est pas seulement un problème de ressenti identitaire.

Nous devons avant tout nous interroger sur notre aptitude à répondre aux défis auxquels nous aurons à faire face dans les prochaines décennies. Une commune de deux mille habitants trouvera-t-elle encore des citoyens désireux d'assumer des mandats politiques ? Les exigences croissantes des lois fédérales et cantonales en perpétuels changements permettront-elles encore à une petite administration d'effectuer correctement ses tâches ? Les ressources financières suivront-elles ? Le territoire, les infrastructures, le tourisme, ... peuvent-ils durablement être gérés à l'échelle d'une petite commune comme la nôtre ? Pourrons-nous encore longtemps offrir aux habitants les services qu'ils méritent ?

Les nombreuses intercommunalités qui ont été développées ces dernières années démontrent le contraire. Police, autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, protection incendie, direction des écoles primaires, ramassage des ordures, prestations sociales, gestion des paroisses, ... tous ces services ont fait l'objet de conventions intercommunales durant ces dix dernières années, les communes ne présentant plus la taille critique pour les garantir à leurs administrés.

Le modèle actuel a atteint ses limites et la « solution » des intercommunalités n'est pas adéquate à long terme. Elle multiplie les niveaux décisionnels et complexifie les prestations sans garantir une taille critique adéquate.

Inévitablement nos institutions vont évoluer. Il est dès lors important d'anticiper et de choisir notre avenir, afin d'éviter de devoir le subir.

Tout l'enjeu du débat provoqué par le Conseil municipal est là. Et non pas dans la question de savoir si nous sommes plutôt Hérensards ou Sédunois, car quoi qu'il adviendra, nous serons toujours Bacounis, avec notre fanfare, nos aînés, nos écoles, notre chorale, notre fête au village, nos belles églises, notre tour Tavelli, ... et un bel été que je vous souhaite à chacune et chacun !

Danny Defago,
président de la commune



Autofinancement des déchets

Les services autofinancés et la trop coûteuse gestion des déchets

Les services des eaux potables, des eaux usées et des déchets sont tous trois soumis aux exigences du principe d'autofinancement. En vertu de ce principe, chacun de ces trois services doit être uniquement financé par les taxes y relatives, lesquelles doivent être suffisantes pour couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement du service, sans dégager de bénéfices.

En cas de déficit durable d'un service, les taxes doivent être adaptées à la hausse. A l'inverse, en cas de bénéfice durable, le produit des taxes couvrant plus que les coûts de fonctionnement et d'investissements du service considéré, les taxes devraient être diminuées.

Tableau de l'évolution du financement du service des eaux potables (excédent)

Excédent	2017	2018	2019	2020	2021
Solde 31.12	-29'586.11				
Augmentation		247'592.94			
Solde 31.12		218'006.83			
diminution			-108'130.02		
Solde 31.12			109'876.81		
Augmentation				94'148.89	
Solde 31.12				204'025.70	
diminution					-28'542.12
Solde 31.12					175'483.58

Le service des eaux potables respecte le principe d'autofinancement. Depuis plusieurs années, le produit des taxes dépasse légèrement les charges, ce qui permet de constituer un fond pour des investissements qui seront nécessaires à terme.

Tableau de l'évolution du financement du service des eaux usées (découvert)

Découvert	2017	2018	2019	2020	2021
Solde 31.12		17'518.54			
Augmentation			27'110.70		
Solde 31.12			44'629.24		
Augmentation				50'265.29	
Solde 31.12				94'894.53	
Augmentation					36'914.54
Solde 31.12					131'809.07

Le service des eaux usées présente, de manière chronique, un léger déficit. Le cumul de ces montants atteint une somme de Fr. 131'809.07 qui devra être amortie dans les

années à venir. L'équilibre du compte devrait néanmoins pouvoir être atteint par quelques mesures d'économie, sans augmentation de taxes.

Tableau de l'évolution du financement de la gestion des déchets (découvert)

Découvert	2017	2018	2019	2020	2021
Solde 31.12	164'817.38				
Augmentation		79'969.69			
Solde 31.12		244'787.07			
Augmentation			276'996.14		
Solde 31.12			521'783.21		
Augmentation				158'057.40	
Solde 31.12				679'840.61	
Augmentation					137'548.54
Solde 31.12					817'389.15

La gestion des déchets présente des difficultés majeures. Depuis la mise en place du système de la taxe au sac en 2018, le service connaît chaque année un manque de financement important. De nombreuses communes connaissent le même problème.

Des mesures d'économie ont déjà été prises par le conseil municipal:

- La gestion des déchetteries a été reprise par la commune qui a appliqué de manière plus rigoureuse les tarifs de dépose de matériaux et le tri et compactage des déchets. Leurs volumes ont ainsi baissé.
- Les horaires d'ouverture ont été restreints, diminuant légèrement les coûts de la main-d'œuvre.
- Le contrat de l'entreprise mandatée pour le transport des déchets a été renégocié à la baisse par l'association (intercommunale) pour le ramassage des ordures.

Ces adaptations sont toutefois largement insuffisantes pour atteindre l'équilibre financier exigé par la loi. De nouvelles mesures sont à l'étude. L'une d'entre elles pourrait être la fermeture de la déchetterie des Collons. Il est toutefois vraisemblable qu'une augmentation des taxes ne pourra pas être évitée à terme, d'autant plus que le découvert total actuel de Fr. 817'389.15 devra être amorti.



Transition énergétique et bonnes pratiques communales

Afin de réaliser une nécessaire transition énergétique et de réduire notamment la consommation d'électricité, le Conseil municipal a priorisé deux volets de la politique énergétique communale, laissant provisoirement en suspens la question du subventionnement des initiatives privées tendant au même objectif (volet qui sera abordé par la commission énergie et par le conseil municipal durant le second semestre 2022).

L'attention des autorités s'est focalisée d'une part sur l'adaptation de l'éclairage public qui devenait urgente non seulement pour des questions d'économie d'énergie mais également pour respecter les exigences légales de modernisation de cette infrastructure. D'autre part, en synergie avec la réalisation du nouveau centre scolaire et la construction de l'immeuble de la bourgeoisie (appartements à encadrement médico-social et locaux commerciaux), il convenait de prendre rapidement des décisions concernant l'adaptation du chauffage des principaux bâtiments communaux existants, situés à proximité, et actuellement chauffés à l'électricité.

Un éclairage public «à l'essai»

Dès cet été et pour une période d'une année, l'éclairage public de la commune sera utilisé de manière parcimonieuse. Certains mâts ne seront allumés qu'en début de soirée et de matinée et éteints durant la nuit. Deux horaires seront appliqués, en fonction de la centralité de l'éclairage. Les lampes au cœur du village brilleront jusqu'à 23 heures et dès 5 heures. Les mâts plus éloignés jusqu'à 22 heures

et dès 6 heures. Dans certains secteurs, les lumières ne seront plus allumées du tout ou avec des distances entre mâts largement augmentées. En station, il est prévu d'illuminer les paliers selon des horaires différenciés pour tenir compte de la fréquentation des lieux. Ainsi, entre saisons, l'éclairage sera très largement diminué.

Au terme de la période d'essai, une estimation des économies financières et énergétiques sera réalisée et les habitants auront l'occasion d'exprimer leur avis sur la phase test.

Un chauffage à distance (CAD) aux pellets... et de l'énergie solaire

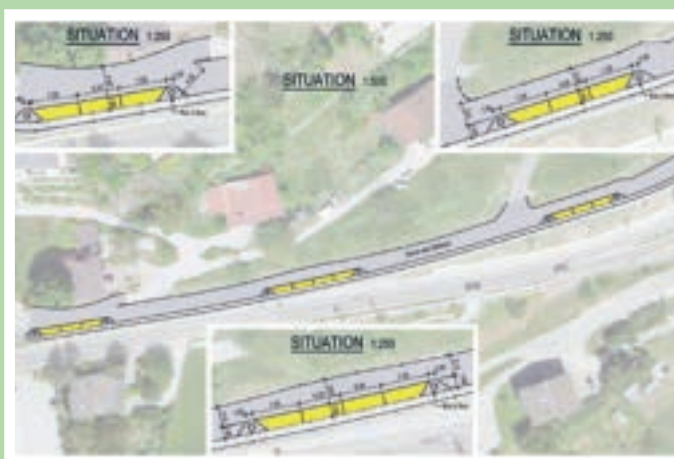
Le nouveau centre scolaire sera chauffé avec des pellets. La puissance des chaudières installées permettra également de desservir le nouvel immeuble de la bourgeoisie, mais surtout de réaliser une transition énergétique du bâtiment administratif, de la crèche, de la bibliothèque, de l'UAPE et de la salle de gymnastique, immeubles dont les chauffages sont actuellement tous alimentés par de l'électricité. Une réserve de puissance suffisante pour chauffer l'agrandissement du home ou un éventuel projet de construction sur le site (communal) des Chenevières restera à disposition dans la même installation.

Des panneaux solaires seront également disposés sur les toitures des bâtiments communaux. Leur production sera avant tout consommée par ces mêmes immeubles dont l'activité diurne permet une certaine optimisation de l'utilisation de l'énergie produite sur le site.

Modération du trafic... et stationnement

Dans le cadre de la réalisation du nouveau centre scolaire, afin de mettre à disposition une solution de stationnement aux entreprises actives sur le chantier, le Conseil municipal a décidé d'installer des places de parc le long de la route des Epinettes et des Dailleys (routes en direction de l'ancienne église).

Cette solution provisoire pourrait devenir définitive si la nouvelle infrastructure donne satisfaction en termes de circulation et de modération du trafic, offrant ainsi de manière pérenne de nouvelles places de stationnement à proximité du village.





Gestion du réseau d'eau potable communal

La municipalité de Vex est un distributeur d'eau soumis à la législation fédérale sur les denrées alimentaires. La mission principale du service des eaux est donc de garantir la fourniture d'eau potable en quantité suffisante et en qualité conforme aux exigences légales sur l'ensemble du territoire communal.

Afin de professionnaliser et de pérenniser ce service, essentiel à la fois pour la population résidente mais également pour nos hôtes, la municipalité a conclu au printemps 2021 avec la société Oïken, un mandat de prestation relatif à la gestion du réseau uniquement. En effet, les travaux de construction et d'entretien continueront d'être réalisés comme jusqu'à ce jour par les entreprises locales, en fonction de leur disponibilité et dans le respect des conditions relatives aux marchés publics.

Avec ce mandat, Oïken met également à disposition de la population bacounie son service de piquet fonctionnant 7j/7 et 24h/24.



L'équipe en charge du réseau d'eau potable communal:
M. Damien Emery, Oïken, fontainier dipl. SSIGE
M. Jean-Luc Dussez, surveillant de réseau dipl. SSIGE

N° piquet commune de Vex: 079 467 29 75

N° piquet Oïken - Eau potable: 027 617 30 00

Les horodateurs à l'heure du numérique

ParkingPay, EasyPark, Twint ou pièces de monnaie. Les nouveaux horodateurs passent à l'ère numérique.

Depuis l'automne dernier, fini les tickets derrière le pare-brise ou les vignettes de stationnement pour l'hiver à la station et au village! Vous pouvez désormais payer vos stationnements via les applications ParkingPay, EasyPark ou Twint pour les places horodateurs communales.

Avantage: si votre stationnement est plus court que prévu, la différence vous sera remboursée via l'application. Il vous suffit d'interrompre le stationnement.

Plus d'infos, sur www.vex.ch, rubrique Transport et mobilité.



Poste des Collons

Fermeture de la filiale en partenariat de la Poste à l'Office du tourisme des Collons et mise en place du service à domicile

Dès le 1^{er} juin, les habitants des Collons et de Thyon 2000 pourront poster une lettre, envoyer un colis, acheter des timbres ou effectuer leurs paiements tout simplement sur le pas de leur porte en s'adressant au facteur.

L'Office du tourisme continuera de proposer uniquement la vente de timbres.



Projets communaux en images

Quelques travaux en cours de réalisation :

*Fin de la route
et des
infrastructures
du RPU de
la Combettaz*



*2^e étape «sud»
de la réfection
de la route
du Villard
(1^{re} étape
«nord» réalisée
en 2020)*



*Parking à l'entrée
d'Ypresse*



*Chemin de liaison
Route Devant
l'Eglise*





Un point sur les travaux réalisés depuis 2021...

...au village

Rampe d'escalier du parvis de l'église Saint-Sylve



Entretien et réaménagement de la place de jeux

Aménagements floraux du village



Eglise Saint Sylve: réparation des escaliers du parvis de l'église paroissiale

Rénovation complète du système électromécanique du clocher de l'église (8 mélodies de carillons différentes)

Réaménagement, entretien de la place de jeux et des agencements floraux du village

En synergie avec des travaux privés, la réalisation de deux places de parc supplémentaires au parking de la Combettaz (Place de jeux)

Réfection du tronçon de route et des places de parc au départ de la route des Dailleys (Route en direction de l'ancienne église)

Travaux de marquage des places de parc communales et des bandes de bord sur la traversée du village

Réparation de la clôture périphérique anti-gibier dans les vignes des Côtes



Places de parc route des Dailleys et marquage

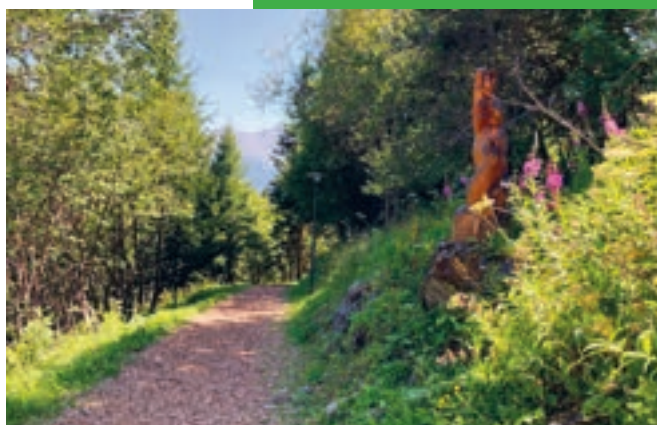


...en station

Aménagements floraux



Igloo au fond de la Joc



Chemin pédestre Zou Derri

Route de la Muraz



Route Grandes Sérandes



Entretien et aménagements floraux de la station: panneaux d'accueil aux Collons, Office du tourisme, bacs et bassins pour les fleurs

Aménagement autour de l'Igloo 1850 avec l'installation de WC publics

Entretien du chemin de liaison de la Zou Derri entre pallier 1800 et 1850 aux Collons

Route aux Collons:
o Route des Grandes Sérandes
o Route de la Muraz (fond de la piste de la Joc)

Place de jeux aux Collons



Travaux d'entretien et d'aménagement du terrain de foot du Pathier

Après la réfection partielle des vestiaires et de la buvette il y a quelques années, la municipalité a investi dans un système de tonte automatique, à savoir trois robots fonctionnant simultanément et guidés par GPS. Cette technique, dite de mulching, permet de ne plus ramasser le gazon et d'améliorer la qualité de la pelouse.

En 2022, l'éclairage du stade sera entièrement remis à neuf. Quatre mâts d'éclairage répondant aux normes en vigueur vont remplacer les huit mâts existants, obsolètes et défectueux.

L'étape suivante devrait en principe être mise au budget 2023 et concerne le réaménagement de la zone d'accès au stade. La création d'une quinzaine de places de parc offrira un dégagement aménageable en terrasse devant la buvette et impliquera une légère réduction côté est de la surface de jeu.

Il est à relever que lors des divers échanges avec l'Association Valai-



sanne de Foot (AVF), cette dernière a maintenu l'homologation actuelle du terrain dans sa version modifiée 90 x 51 m. Cette surface autorise donc les

compétitions pour tous les juniors, les actifs jusqu'en 3^e ligue, les seniors et les vétérans.

Sauver des vies

La commune de Vex dispose de plusieurs défibrillateurs sur son territoire qui permettent à chacun de pouvoir secourir une personne en arrêt cardiaque en attendant l'arrivée des secours d'urgence.

L'appareil peut être utilisé sur un adulte comme sur un enfant. Le risque d'une mauvaise utilisation est minime, une analyse du rythme cardiaque étant effectuée par l'appareil avant chaque action.

Téléchargez l'application Cœur Wallis sur Google Play ou dans l'App Store pour localiser les défibrillateurs et sauver des vies.

Informations sur www.vex.ch, rubrique Santé et social / Cabinets médicaux et dentaires.

Localisation des défibrillateurs sur la commune de Vex :

Centre du village : sur la façade de la bibliothèque
Mayens des Plans : sur le mur des garages au départ du grand bisse de Vex
Les Collons 1800 : à la buvette de la patinoire
Les Collons 1850 : dans l'atelier de Télé-Thyon
Thyon 2000 : à l'ext. du bâtiment du Dr François Rudaz





Ancienne Eglise Saint-Sylve

Suite aux dégâts constatés, principalement sur la façade du pignon ouest de l'ancienne Eglise Saint-Sylve, des travaux de réfection ont été mis en œuvre en 2021 pour stopper l'évolution des dégradations. Les façades du columbarium ainsi que les garde-corps de l'ensemble du

site ont également fait l'objet de travaux d'entretien, en cours de finition. De plus, l'éclairage du cheminement sera amélioré ce printemps avec la pose de deux bornes lumineuses.

Avant travaux



Après travaux



En lien avec l'octroi d'une subvention de 15% sur le coût des travaux, le canton du Valais, par son Service Immobilier et Patrimoine, a procédé à une actualisation du classement de cet édifice remarquable.



Pour rappel :

La nef est construite au XI^e siècle. Il s'agit d'une nef à un vaisseau couverte d'un toit en bâtière (charpente apparente). Au XIV^e siècle est construit le clocher, couvert d'une flèche pyramidale à six lucarnes (flèche du XVII-XVIII^e siècles). Au XV^e siècle (1498), l'abside romane est remplacée par un chœur gothique de plan carré. L'ancienne sacristie (XV^e siècle), située à l'angle de la nef, est remplacée en 1714.

En date du 9 février 2022 le Conseil d'Etat, sur proposition du Département des Finances et de l'Energie, a décidé de classer l'ancienne église Saint-Sylve comme objet sous protection d'importance cantonale/régionale.

Aménagement du cimetière

Le cimetière du village fait l'objet d'un règlement communal qui a été adopté par l'Assemblée primaire en 1998.

Le Conseil municipal a toujours appliqué avec une grande souplesse les exigences de ce texte, privilégiant des solutions en accord avec les souhaits des familles plutôt que strictement respectueuses du formalisme réglementaire.

Cette situation va devoir évoluer en raison du manque de tombes disponibles. Le Conseil municipal a initié une réflexion globale pour réaménager le site, en souhaitant le maintien du cimetière dans ses murs actuels, mais surtout en imaginant des solutions qui soient les plus respectueuses possible de la paix de nos défunts.

Des propositions seront soumises à l'assemblée primaire lors d'une prochaine séance. Dans l'attente, la commune se voit contrainte d'appliquer, de manière un peu plus stricte que par le passé, les exigences du règlement communal. L'administration se tient à votre disposition pour tout renseignement.



Thyon Région Tourisme SA

La nouvelle entité touristique Thyon Région Tourisme SA est opérationnelle depuis début avril 2021.

Elle réunit au sein de son Conseil d'administration divers groupes d'actionnaires représentatifs des différents acteurs du tourisme, chaque groupe devant représenter l'ensemble des partenaires de sa branche. Elle a la chance de pouvoir compter sur les compétences et l'expérience de sa présidente **Sophie Dubuis**, valaisanne d'origine et également à la tête de Genève Tourisme.

Au niveau opérationnel, c'est **Aurore Picano** qui a repris les rênes de l'Office du tourisme depuis maintenant un peu plus d'une année.

De manière à dresser un état des lieux et définir les grandes lignes stratégiques pour l'avenir, Thyon Région Tourisme SA a réuni tous ses partenaires en mars dernier pour les Etats Généraux du tourisme. Cet après-midi de travail et de brainstorming a permis de définir les publics cibles et d'identifier les problématiques et les besoins futurs. Cette réflexion vise à établir un plan d'action avec un programme d'infrastructures concerté et cohérent pour les années à venir.

Dans sa volonté de dynamiser la station et d'augmenter sa noto-

riété, la SA a également rejoint la stratégie des marchés de Valais Wallis Promotion, pour pouvoir toucher les marchés européens et lointains et commercialiser de nouveaux produits en profitant des plateformes de vente en ligne mises à disposition.

Cette stratégie, qui devrait permettre d'augmenter les nuitées et le chiffre d'affaire de toute la destination, nécessite un engagement financier important sur quatre ans. Elle devrait permettre de donner un véritable élan à des secteurs d'activité particulièrement touchés par l'épidémie de Covid 19. C'est pourquoi la municipalité a décidé de soutenir cette démarche en subventionnant d'une part les prestataires touristiques de la commune qui adhèrent individuellement à cette stratégie et en versant, d'autre part, un montant forfaitaire à TRT SA pour que ce soutien soit global et bénéficie à tous.

On peut souligner l'excellent travail de l'équipe de l'Office du tourisme en place pendant la phase de transition. Malgré l'absence de directeur, elle a su gérer la période compliquée du Covid, l'incertitude liée au change-



ment de gouvernance et faire preuve de créativité et de dynamisme. Relevons entre autres la refonte de tous les supports de communication ou la mise en place de la carte d'hôte Cumul'à Thyon, une carte de fidélité digitale permettant, en plus de nombreux avantages offerts, de cumuler 5% des montants dépensés durant l'hiver dans la plupart des commerces de la station et de les dépenser sous forme de bons pendant la saison estivale. Un riche programme d'animations a également été proposé avec de nouvelles activités comme le lancer de haches ou les balades en compagnie d'un saint-bernard.

3 jours de fête pour célébrer les

Construit au début des années 70, le complexe immobilier de Thyon 2000 a connu ses premières ventes d'appartements en 1972 ce qui en fait, dans de nombreux registres historiques, l'année de sa naissance. Sous l'initiative de l'Association Anima'Thyon en collaboration avec Thyon Région Tourisme SA et avec le soutien entre

autres de la commune de Vex, la station célébrera son cinquantenaire les 30, 31 juillet et 1^{er} août prochains.

Entre vols en montgolfière, balades en poney, feu d'artifices et animations diverses, un programme alléchant attend petits et grands dans une ambiance des années 70.

50 ans
de
Thyon
2000



Que diriez-vous d'une petite balade?



Nous vous rappelons que depuis l'été 2020, les sentiers du Montagn'Art vous proposent 5 parcours différents, parsemés des sculptures réalisées dans les symposiums.

Pour vous y rendre, téléchargez **l'application de la commune de Vex / Tourisme / Parcourez nos sentiers thématiques**. Vous découvrirez la carte des parcours, la place des sculptures et une description inspirée par le lieu sur un thème particulier.

Vous pouvez également demander des informations et des cartes aux offices du tourisme de Thyon-Région et Hérémence.



Homologation des sentiers VTT

Initiée il y a plusieurs années en collaboration avec l'ensemble des communes du Val d'Hérens, l'homologation des sentiers VTT sur la commune de Vex a franchi un pas décisif avec la mise à l'enquête des itinéraires début avril. Cette homologation devrait être effective cet été.

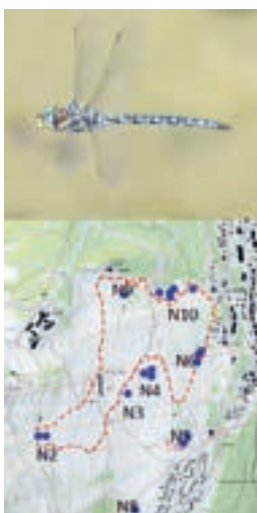
Première étape nécessaire pour le développement du vélo dans notre région, elle complète idéalement l'offre des parcours cyclosportifs homologués en 2021 et permettra aux offices du tourisme de promouvoir toutes les activités liées au vélo tout en réfléchissant aux itinéraires et infrastructures futures.

Un label «Bike Friendly Val d'Hérens» réunissant hôtels, restaurants, magasins de sport et tous les prestataires intéressés autour de critères de qualité, a d'ores et déjà été conçu et de nouveaux parcours thématiques sont en préparation. Le «Tour des Alpagnes du Val d'Hérens» par exemple, permettra aux vététistes de tout niveau de parcourir le Val d'Hérens en passant par ses alpagnes, à la découverte du terroir et des traditions face à des panoramas grandioses.

Diverses infrastructures devraient être mises en place au courant de l'été comme des bornes de recharge électriques, des racks à vélo,... Tous les itinéraires seront intégrés à l'application Outdoor Experiences Val d'Hérens (anciennement Alpes Trail).



Marais et eaux dormantes sur l'alpage de Thyon



Dans le cadre d'un projet régional de compensation, 17 étangs soit environ 4000 m² de plans d'eau pour les libellules, les batraciens et les plantes palustres ont été aménagés sur l'alpage de Thyon. L'étang de la Muraz, qui existait déjà, a aussi fait l'objet de transplantations.

Le tour de ces étangs peut être fait à pied en 1 h 30. Cette balade fait d'ailleurs l'objet d'une activité lors de la Fête de la Nature qui a lieu chaque année autour du 22 mai dans toute la Suisse.

Plus d'informations sur le site fetedelanature.ch





Géraldine Berset succède à Gérard Aymon à la tête du CO Hérens



Depuis le 1^{er} janvier 2022, c'est une nouvelle directrice qui a pris les rênes du CO Hérens.

Géraldine Berset, jurassienne d'origine, est arrivée en Valais comme mo-

nitrice de ski à Nendaz au début des années 2000, a étudié à l'université de Berne où elle a nourri son attrait pour la culture germanophone, intérêt qu'elle a gardé depuis.

Après sa formation, elle a enseigné principalement le français et l'allemand aux CO de Saint-Maurice puis Saint-Guérin à Sion tout en exerçant le poste d'animatrice pédagogique pour l'allemand.

Domiciliée à Vétroz, mariée et maman de deux garçons de 17 et 15 ans, Géraldine Berset pratique le ski et le vélo.

Elle apprécie énormément de travailler dans cette vallée, dans un CO à taille humaine, et se réjouit d'apporter un peu de sa personnalité et de son expérience tout en s'enrichissant de celle de ses collaborateurs.

Si elle reconnaît être en phase d'observation, elle porte un intérêt particulier pour des projets autour de l'enseignement décloisonné où la pédagogie ne se ferait plus par tranches de 45 minutes mais par demi-journées autour d'une thématique.

Nous lui souhaitons plein épanouissement au sein de ce nouveau poste !

Le Cycle d'Orientation du Val d'Hérens prend congé de **Gérard Aymon**, directeur qui laissera incontestablement une empreinte indélébile de son passage dans la fonction qu'il a occupée plus de 15 ans.

Le spectacle du quarantième anniversaire du cycle d'orientation « Grande-Dixence, la fourmière humaine » cristallise à lui seul le caractère de Gérard. Tout d'abord ce profond attachement pour l'identité et les valeurs de ce Val d'Hérens qu'il aime tant. Mais également et surtout cette capacité à porter le regard plus loin, à oser la nouveauté, à bousculer les habitudes, à relever des défis.

En tant que directeur, Gérard a constamment cherché à fédérer enseignants, élèves et acteurs de la vallée autour de projets novateurs. Cette capacité à donner des impul-

sions permet à notre école d'évoluer, de s'adapter au gré des innovations numériques et pédagogiques. Elle renforce indéniablement le rôle central que se doit d'avoir le cycle d'orientation au sein de notre vallée. Elle permet à notre jeunesse de se préparer aux attentes du monde de demain.

Gérard, au-delà de son statut de directeur, est avant tout une personnalité accessible, à l'écoute. Les générations d'élèves, de parents et d'enseignants qui l'ont côtoyé reconnaîtront sans nul doute ses qualités humaines.

Lors des différentes rencontres organisées au CO Hérens, Gérard a toujours eu à cœur de privilégier ces moments d'échange, de convivialité et de partage avec les habitants de la vallée.



Nous sommes reconnaissants pour tout ce que Gérard a apporté au Val d'Hérens et ne doutons pas qu'il saura mener avec enthousiasme les nouveaux projets qui l'attendent. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Jenny Fournier,
pour les enseignants du CO

La direction des écoles primaires, (1 à 8 Harmos) et des écoles secondaires (9 à 11 Harmos) dans le Val d'Hérens (EPVH), n'est plus réunie sous un seul poste. Le groupe de pilotage intercommunal a décidé de créer deux postes distincts: M^{me} Monique Pralong est responsable pour le primaire et M^{me} Géraldine Berset pour le secondaire.



Cuisinons notre région

Des pommes, des poires et des... produits de chez nous!



En adoptant la démarche «Cuisinons notre région», la crèche UAPE **Les P'tits Bacounis** fait un pas supplémentaire vers une alimentation durable et régionale.

En effet, en plus de proposer une alimentation saine et équilibrée selon les critères du label Fourchette Verte, nos chefs cuisiniers s'engagent à composer leurs menus selon la saison et les propositions des différents maraîchers,

fromagers, boulangers et éleveurs locaux. L'approvisionnement se fait ainsi exclusivement auprès de fournisseurs garantissant l'origine des produits. Les produits valaisans sont choisis en priorité avant les produits suisses et les produits importés sont, dans la mesure de l'existant, labellisés pour garantir des modes de production réfléchis et respectueux.

Les P'tits Bacounis ont exposé leurs œuvres!



Pas superstitieux pour un sou, le vendredi 13 mai dernier, les enfants et le personnel de la crèche-UAPE de Vex ont présenté un monde imaginaire fait des œuvres qu'ils ont créées tout au long de l'année.

Des tableaux et des sculptures étaient à vendre lors de cette exposition à la

Maison Gauthier. Des panneaux didactiques retraçaient l'organisation, le fonctionnement et toutes les activités que mène le personnel de ces structures avec les petits Bacounis.

Bravo à toute l'équipe et aux enfants!





Les «nouveaux» à la fête, sans Mérite bacouni

En décembre dernier, la Commission culturelle de Vex renouait avec sa traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens, nouveaux habitants et nouveaux seniors pour les années 2020 et 2021. Cette année, aucun Mérite bacouni n'a été décerné lors de cette fête mais les Joyeux Bacounis, la fanfare de l'Echo des Glaciers et la Jeunesse ont présenté leur société à la quarantaine de citoyens présents avant de déguster une agape concoctée par Prisca Duc (Prisc'apero).

Les nouveaux citoyens de 18 et 19 ans ont eu la chance d'effectuer un vol en avion sur la vallée.

Malmenées par la crise sanitaire, les activités de la Commission culturelle ont cependant repris en 2022. Toutes les informations sur le site de la commune de Vex, rubrique culture, loisirs et sport et via le traditionnel flyer.

*Deux des nouveaux seniors:
Daniel Furger et
Marie-France Maury*



Les classes 2002 et 2003 des nouveaux citoyens.

De gauche à droite : Cédrine Pitteloud, Matilde Faudeil, Grégory Murmann, Lilou Logean, Sylvain Sierro, Cynthia Furger, Sébastien Combe, Thibaut Pitteloud, Julie Udrisard, Louis Genolet, Arnaud Perruchoud, Laurent Moix, Emilien Charbonnet, Julien Follonier, Léa Pont, Marvin Rapp, Léo Rapp, Laetitia Chardon, Colin Begg et Estelle Pitteloud.





Un Bacouni honoré

Le Bacouni Jonas Follonier a reçu la médaille d'argent de la Société académique Arts-Sciences-Lettres de Paris

D'après communiqué de presse.

Le journaliste, rédacteur en chef du mensuel romand *Le Regard Libre*, et auteur-compositeur **Jonas Follonier**, a reçu en novembre dernier, la médaille d'argent de la Société académique Arts-Sciences-Lettres (ASL) de Paris. Le Valaisan de 25 ans, établi aujourd'hui à Neuchâtel, a été récompensé par cette institution pour son engagement culturel et journalistique, de l'âge de ses 17 ans à aujourd'hui.

C'est le délégué suisse, M^e François Vouilloz, qui lui a décerné ce diplôme. L'ASL est une société académique d'encouragement et d'éducation, fondée pendant la Grande Guerre le 12 novembre 1915 et couronnée par l'Académie française.

La cérémonie s'est déroulée en petit comité, à la Maison Gauthier, à Vex, le village natal du lauréat, entouré d'une vingtaine de proches.



Remise de la médaille ASL à Jonas Follonier par M^e François Vouilloz © Daniel Wittmer

Le Regard Libre, motif principal de la récompense



Il a été noté que Jonas Follonier, 25 ans, a déjà «mené une belle carrière de journaliste auprès de divers organes de presse en Suisse, notamment Sept.info, La Télé, Le Confédéré, NeuchVox,

Bon pour la tête ou encore Watson», média où il officie actuellement comme journaliste politique. Au centre de ses activités journalistiques ayant suscité l'intérêt de

l'académie, la création du mensuel romand *Le Regard libre* en 2014 à Sion, une revue orientée culture et débat d'idées, dont il assure encore aujourd'hui la rédaction en chef bénévole.

«Les mots me manquent pour vous remercier de cette distinction. C'est une reconnaissance qui m'honore et que je ne considère pas seulement pour moi-même, mais aussi pour ma revue, ceux qui la font vivre avec moi. J'y vois enfin un signal positif pour la survie des idées, du débat et de la culture dans notre coin de pays et dans la Francophonie de manière générale.»
Jonas Follonier

Fête au village

le samedi 27 août 2022

Début des activités dès 17h avec marché, animations pour tous, stands de nourriture et concerts sur le chemin de Saint-Sylve (entre home et église) et dans le quartier de la Lay. Bal dès 22h.

Si vous souhaitez proposer un stand de vente de produits ou présenter vos créations, vous pouvez vous annoncer auprès de Caroline Tschanz-Branca par mail caroline.tschanz-branca@vex.ch.



Aménagements extérieurs, privilégiez les espèces indigènes !

Bien avant les soucis majeurs liés à l'écologie, les autorités conseillaient de faire preuve de bon sens en plantant des espèces indigènes. Dans l'avant-projet de la révision du plan d'affectation des zones déposé au canton en 2021, elles sont dorénavant les seules autorisées.

Une liste des plantes, feuillus et conifères indigènes ainsi que les réglementations concernant les distances et les hauteurs à respecter lors de la plantation, figurent dans ce nouveau plan d'affectation des zones.

Elément important des aménagements extérieurs, **la haie** constitue un rempart pour protéger notre intimité. Elle nous préserve aussi du vent ainsi que de la pollution visuelle et sonore.

Les haies, dites champêtres, sont des haies mixtes composées d'arbustes du terroir adaptés au sol et au climat de notre région.

POUR EN SAVOIR PLUS

A emprunter à la bibliothèque de Vex

Une brochure, « Arbres, arbustes : indigènes naturellement! », réalisée par la commission des sites de la commune de Vex en 1996 (mais totalement d'actualité!).

« Le guide pratique pour la biodiversité », réédité par le Service des forêts et du paysage de l'Etat du Valais, en 2016 (également consultable et téléchargeable sur www.vs.ch).



Elles peuvent être composées de:

- **1/3 d'arbustes à fleurs** (aubépine, chèvrefeuille, cytise, prunellier...),
- **1/3 de persistant** (houx, buis, charmillé, pin des montagnes...),
- **1/3 d'arbustes à feuillage ou à bois décoratif** (érable champêtre, noisetier, sureau, viorne obier...).

Pour offrir des habitats naturels à la faune et la flore, il est aussi possible d'aménager des toits végétalisés extensifs, des murs végétalisés ou encore des revêtements perméables. Ces mesures agissent notamment sur la gestion des eaux, la température des bâtiments et l'intégration de nos constructions dans le paysage.

Avantages des espèces indigènes:

- elles réduisent les soins à apporter aux arbres et arbustes
- plusieurs espèces dans une haie favorisent la résistance aux ravageurs
- elles harmonisent et embellissent le paysage
- elles sont une garantie contre les risques de gel, surtout si les étages de prédilection des espèces sont respectés!
- elles constituent un abri pour la faune, notamment pour les oiseaux et les papillons



Nouveau plan de zones et règlement communal des constructions

Le projet de nouveau plan de zones et règlement communal des constructions a été déposé au canton en septembre 2021 afin d'obtenir les avis de principe des différents services concernés. La consultation devrait prendre encore plusieurs mois. A réception des pré-

avis cantonaux, la commune devra vraisemblablement porter des modifications au projet. Le dossier ira ensuite à l'enquête publique, ouvrant une voie d'opposition aux administrés. Suite au traitement des oppositions, le projet sera soumis à l'Assemblée primaire.

Le forsythia et le cognassier du Japon colorent admirablement vos haies au début du printemps



Comptes annuels 2021 - Commune

vex info juin 2022

Récapitulatif du compte financier

FONCTIONNEMENT MENAGE ORDINAIRE

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Administration générale	1'671'902.15	518'944.85	1'643'790.00	482'900.00	1'722'927.57	585'988.40
Sécurité publique	1'033'103.69	605'212.15	1'065'680.00	530'945.00	956'487.57	513'185.50
Enseignement et formation	1'489'985.69	169'012.96	1'497'034.00	138'500.00	1'445'137.88	141'939.00
Culture, loisirs et culte	494'095.07	4'567.60	510'270.00	3'800.00	485'047.40	6'775.80
Santé	257'168.96	-	160'450.00	-	191'592.25	-
Prévoyance sociale	1'083'718.18	397'970.26	1'196'720.00	473'890.00	1'117'949.87	480'614.56
Trafic	2'217'030.30	617'795.96	2'117'650.00	563'000.00	2'143'112.67	664'613.40
Prot. et aménag. environnement	1'925'700.66	1'913'723.45	1'905'888.00	2'011'202.00	2'074'434.58	2'090'664.79
Economie publique	1'256'361.43	1'093'897.41	1'165'750.00	999'000.00	1'187'595.06	1'116'165.33
Finances et impôts	364'735.52	8'173'468.49	217'500.00	6'831'286.00	238'862.82	8'355'303.24
	11'793'801.65	13'494'593.13	11'480'732.00	12'034'523.00	11'563'147.67	13'955'250.02
Marge d'autofinancement	1'700'791.48		553'791.00		2'392'102.35	
	13'494'593.13	13'494'593.13	12'034'523.00	12'034'523.00	13'955'250.02	13'955'250.02

INVESTISSEMENTS TRAVAUX NOUVEAUX

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Administration générale	-79'280.00	-	50'000.00	-	177'661.60	-
Sécurité publique	-	-	-	-	18'021.10	-
Enseignement et formation	546'910.62	109'000.00	3'500'000.00	700'000.00	121'848.05	-
Culture, loisirs et culte	154'090.85	-	120'000.00	-	101'187.20	-
Santé	-	-	-	-	-	-
Prévoyance sociale	7'366.50	-	9'000.00	-	8'310.19	-
Trafic	965'810.57	120'000.00	831'450.00	-	838'858.20	177'559.70
Prot. et aménag. environnement	500'156.73	155'523.60	1'241'705.00	778'000.00	334'203.79	155'523.90
Service économique	-	-	-	-	-	-
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
	2'095'055.27	384'523.60	5'752'155.00	1'478'000.00	1'600'090.13	333'083.60
Excédent des dépenses du compte des investissements		1'710'531.67		4'274'155.00		1'267'006.53
	2'095'055.27	2'095'055.27	5'752'155.00	5'752'155.00	1'600'090.13	1'600'090.13

Fonctionnement et investissements

	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
	Fr.	Fr.	Fr.
Excédent des revenus / fonctionnement	1'700'791.48	553'791.00	2'392'102.35
Excédent des dépenses / investissements	1'710'531.67	4'274'155.00	1'267'006.53
Montant conforme à l'excédent des dépenses du compte financier	-9'740.19	-3'720'364.00	1'125'095.82

COMPTE DES VARIATIONS DE LA FORTUNE

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Le compte des variations de la fortune reprend l'excédent des dépenses ou recettes du compte financier pour un montant de	9'740.19		3'720'364.00			1'125'095.82
Les travaux d'investissements portés en augmentation des actifs à amortir s'élèvent à		2'095'055.27		5'752'155.00		1'600'090.13
Les subventions et participations de tiers diminuent les actifs à amortir de	384'523.60		1'478'000.00		333'083.60	
Les amortissements comptables ordinaires calculés sur les actifs à amortir s'élèvent à	563'657.80		972'100.00		625'835.05	
Les amortissements comptables complémentaires calculés sur les actifs à amortir s'élèvent à	1'113'363.23		214'833.00		1'706'351.05	
Autres mouvements						
Les amortissements comptables du patrimoine financier représentent						
- participation Côte de Thyon	104'638.00	104'638.00	-	-	-	-
- participation Thyon Région Tourisme SA	-	-	-	-	13'500.00	13'500.00
- pertes sur débiteurs impôts	96'703.23	96'703.23	-	-	77'561.54	77'561.54
	2'272'626.05	2'296'396.50	6'385'297.00	5'752'155.00	2'756'331.24	2'816'247.49
Compte tenu de tous ces éléments les comptes de la municipalité bouclent par un excédent de revenus	23'770.45			633'142.00	59'916.25	
	2'296'396.50	2'296'396.50	6'385'297.00	6'385'297.00	2'816'247.49	2'816'247.49

Les comptes doivent encore être validés par le Conseil communal



Bourgeoisie

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
Administration générale	5'329.35	16'475.80	5'500.00	1'500.00	5'298.20	5'000.00
Trafic	-	2'400.00	-	2'400.00	-	2'400.00
Economie publique	5'948.15	85.15	10'405.00	2'350.00	8'125.50	3'369.30
Finances et impôts	46'365.75	809.60	1'100.00	4'689.00	246.60	4'949.20
	57'643.25	19'770.55	17'005.00	10'939.00	13'670.30	15'718.50
Excédent de revenus ou de charges		37'872.70		6'066.00		2'048.20
	57'643.25	57'643.25	17'005.00	17'005.00	15'718.50	15'718.50

Excédent de charges 2021 - Perte

37'872.70

Cette perte est principalement due à la transformation d'une partie du prêt au Cône de Thyon en participation, et à son amortissement à hauteur de 45'360.00. Un terrain a été vendu et a dégagé un bénéfice de 14'975.80.

Excédent de revenus 2020 - Bénéfice

2'048.20

Ce bénéfice est dû principalement à l'encaissement de finance d'admission à la bourgeoisie

BILAN

	31.12.2021	31.12.2020
ACTIF		
Patrimoine financier	1'162'125.87	1'195'299.47
Disponible	1'097'020.67	1'081'589.92
Avoirs	0.00	14'390.00
Placements et prêts	30'723.60	86'940.00
Transitoires	34'381.60	12'379.55
Patrimoine administratif	5.00	5.00
Total de l'actif	1'162'130.87	1'195'304.47
PASSIF		
Engagements en faveur de tiers	8'942.60	9'505.45
Engagements envers les financements spéciaux	13'619.65	13'618.30
Passifs transitoires	8'339.40	3'078.80
Fortune nette - Evolution	1'131'229.22	1'169'101.92
Excédent d'actif au 1er janvier	1'169'101.92	1'167'053.72
Bénéfice / Perte (-) de l'exercice	-37'872.70	2'048.20
Total du passif	1'162'130.87	1'195'304.47

Club des Joyeux Bacounis

Fondé en 2010 suite à l'initiative du conseiller communal Eric Rudaz et parrainé par Pro Senectute Valais, le **Club des Joyeux Bacounis** a connu une progression régulière du nombre de ses membres (92 à ce jour) ainsi que de ses moniteurs (8). Ce bilan réjouissant démontre bien la nécessité et l'utilité de cette structure réunissant les seniors de plus de 60 ans habitant notre commune et ses environs. Toutefois, le comité ne veut pas en rester là et souhaite procéder à un rajeunissement de l'effectif pour assurer son avenir.

Les activités proposées sont pour l'essentiel:

- **La pétanque** qui a lieu tous les mardis après-midi de mai à octobre à

Vex et de novembre à avril à Héré-mence.

Responsables: **Fernand Rudaz**, tél. 027 207 34 72 et **Cali Leuba**, tél. 076 563 07 47.

- **La marche** qui est organisée un jeudi après-midi sur deux de mai à octobre avec 3 groupes, du plus sportif à la marche douce en fonction de la capacité des participants. Responsables: **Jean-Luc Pitteloud**, tél. 079 221 15 69 et **Chantal Tracanelli** tél. 0033 6250 10 802.
- **Les jeux de société** se déroulent tous les jeudis après-midi de novembre à avril et un jeudi sur deux de mai à octobre à la maison Gauthier. Responsable: **Marielle Rudaz**, tél. 079 819 67 50 ou 027 207 35 21.

- **Les sports d'hiver**, soit les raquettes, sont organisés avec le club d'Héré-mence le mercredi après-midi de janvier à mars. Responsable pour Vex: **Marie-Chantal Mayoraz**, tél. 079 282 56 09.

Pour varier chacune de ces activités, des sorties d'une journée entière sont aussi prévues ainsi qu'une course annuelle de l'ensemble du club.

L'ambiance est conviviale et permet de faire de nouvelles connaissances luttant ainsi contre la solitude et le manque d'activité. Nous invitons cordialement toute personne intéressée à venir faire, sans engagement, des essais de nos différentes activités en prenant directement contact avec les responsables mentionnés ci-contre.



Prix Chronos



«Chuuut!»

En mars dernier, la bibliothèque de Vex ouvrait ses portes pendant le week-end à une vingtaine de duos prêts à relever neuf défis autour du thème «Décrocher la lune!»

Les participants étaient visiblement satisfaits de ces moments, pour la plupart partagés en famille dans une ambiance très détendue et sans véritable enjeu, avec le simple plaisir de vivre quelque chose ensemble.

Aujourd'hui, la bibliothèque n'est plus un lieu élitiste où l'on emprunte seulement des livres et où la bibliothécaire exige le silence avec des «chuuut!» autoritaires.

La bibliothèque est un lieu convivial. Les gens viennent pour se rencontrer, lire des histoires au petit en attendant que le grand sorte de la gym ou simplement passer un moment de détente.

BiblioWeek-end



Atelier de langage des signes pour les enfants

Et si vous veniez faire un tour à la bibliothèque?

C'est ouvert à tous les publics (adultes et enfants) les lundis et jeudis entre 16h et 19h.

L'inscription est gratuite et vous avez un accès libre à plus de 8000 documents, sans compter ceux que vous pouvez commander sur le réseau collectif valaisan!

Retrouvez votre bibliothèque sur l'application de la commune de Vex: Commune / Votre commune en un clic/ Bibliothèque



Visite et dédicace de l'auteure Clarisse Bauwens

